

Demain, une société plus juste, apaisée et durable fondée sur les droits humains



Contribution d'APF France handicap à la réflexion sur le "monde d'après"

Depuis plusieurs mois, le monde entier fait face à une pandémie virale sans précédent. En France comme dans de nombreux pays, cette crise sanitaire a nécessité le recours à des mesures exceptionnelles entraînant la limitation des libertés et des droits fondamentaux. Elle a bouleversé nos quotidiens et fragilise dangereusement notre économie et notre système de protection sociale.

Cette crise n'est pas terminée et aura, à n'en pas douter, des conséquences économiques et sociales majeures. Elle réinterroge fondamentalement notre modèle de société, faisant naître de nouvelles incertitudes individuelles et collectives.

Au moment où des plans de relance sont annoncés et où le président de la République parle de "refondation", APF France handicap souhaite partager ses premières réflexions, sa vision et ses propositions de solutions nouvelles pour construire le "monde d'après".

Une approche qui s'appuie sur les droits fondamentaux, le développement durable et le pouvoir d'agir et de choisir de chacun-e, une dynamique sociétale qui anime déjà notre projet associatif.

Le "monde d'après" doit marquer une vraie rupture avec le monde d'avant

Cette crise systémique constitue un véritable électrochoc : elle est, en cela, une opportunité pour repenser la société dans laquelle nous souhaitons vivre et les moyens d'y parvenir, autour d'enjeux sociétaux majeurs pour lesquels les pouvoirs publics ont une responsabilité première : droits humains, enjeux sociaux, écologiques, démocratiques et économiques.

- ▶ En impliquant chacun-e à titre individuel ou collectif.
- ▶ En partageant nos solutions dans une logique non catégorielle.
- ▶ En alertant sur et en luttant contre les risques potentiels de régression des droits, de discrimination directe ou indirecte, d'exclusion sociale, de repli sur soi et de défiance vis-à-vis de l'autre que la crise sanitaire a induits ou qu'elle porte en germe.
- ▶ En se recentrant sur l'essentiel : chaque vie, chaque personne a une valeur en soi, est singulière, même avec un fonctionnement différent, une maladie, l'avancée en âge... Et c'est bien la rencontre de ces singularités qui fait société et permet un épanouissement et un bien-être pour chacune et pour toutes et tous, dans un processus d'émancipation.
- ▶ En se fondant sur les droits humains pour bâtir une société plus juste, apaisée et durable.

Veillons toutefois au rythme de cette "refondation" : (re)penser en profondeur une société ne devra pas se faire dans la précipitation et sous la seule réaction à l'émotion. ■



I. Aujourd'hui, tirons les enseignements de la crise

Cette crise, en renversant les fondements de notre société et en éprouvant la "robustesse" de notre organisation sanitaire, sociale et économique, met cruellement à jour la défaillance, les limites et/ou les insuffisances d'un certain nombre de choix politiques et économiques faits ces dernières années :

- ▶ externalisation de productions stratégiques (masques, médicaments, respirateurs...);
- ▶ insuffisance dramatique de moyens dédiés au système de santé, à l'éducation, aux dispositifs de protection sociale ;
- ▶ rigidité des procédures administratives malgré des assouplissements dans l'urgence jusqu'ici considérés comme impossibles (continuité de certains droits ou octroi automatique, dégagement de moyens financiers supplémentaires, dérogation aux autorisations classiques des établissements et services sociaux et médico-sociaux en termes de publics et de dispositifs...);
- ▶ dévalorisation des métiers essentiels (soignant·es, aides à domicile, agent·es de services publics, personnels de la grande distribution, de l'agriculture, du transport...);
- ▶ aggravation des inégalités sociales et territoriales, des situations de grande précarité, de détresses liées à l'isolement, aux violences intrafamiliales...;
- ▶ limites posées par la vie en institution (personnes âgées, en situation de handicap...) dans le non-respect du libre choix du mode de vie dans un espace collectif ;
- ▶ absence cruciale de préservation des biens communs (biodiversité par exemple) et de la place laissée au "care" ("attention à l'autre") dans notre société.

Tous ces manquements ont eu, ont et auront si rien n'est fait, des conséquences dramatiques pour la société et notamment pour des populations nécessitant une attention toute particulière : jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap et/ou de pauvreté, personnes avec des maladies chroniques, personnes sans domicile fixe, migrant·es...

Par ailleurs, cette crise renforce nos questionnements. Comment garantir, dans le temps et dans l'espace, la continuité de nos droits et libertés concernant l'ensemble des piliers de notre société (économie, éducation, travail, santé, protection sociale, tourisme, culture...), quelle que soit la situation, même extrême "en mode dégradé" ? Quel positionnement sur des sujets éthiques jusqu'ici passés sous silence tels que l'égalité des chances face au soin (tri, priorisation des malades par exemple) ?

Face à ces défaillances, à ces interrogations, tirer les enseignements de cette crise, c'est d'abord les évaluer de façon contradictoire et collective afin de faire des choix pour les droits humains, en imaginant de nouvelles solutions. Aussi, avec la conscience de notre vulnérabilité d'êtres humains et de notre interdépendance, il est temps de rebattre les cartes autour de ce qui donne un sens à nos vies, individuellement et collectivement. ■



Être en situation de handicap, un ressenti "partagé" par toutes et tous

Cette crise a permis à toutes et tous de mieux percevoir et comprendre ce que vivent la plupart des personnes en situation de handicap et de leurs proches habituellement, en dehors de toute crise sanitaire.

Le confinement subi par toutes et tous fait écho au quotidien de nombre de personnes en situation de handicap et de leurs proches : privation/restriction de liberté d'aller et venir, impossibilité d'avoir une vie sociale, contraintes et obstacles dans l'accès au travail, à l'éducation, à la santé ou encore à ses droits, quotidien dans un logement inadapté, nécessité de réfléchir et d'anticiper le moindre déplacement, distanciation physique nécessitant de l'espace pour circuler (suffisamment large par exemple), côtoiement permanent, sans répit ni espace suffisant pour les autres membres de la famille en particulier si l'un d'entre eux a des difficultés, n'est pas autonome, etc.

Pour les personnes handicapées et leurs proches eux-mêmes, la gestion de la crise renvoie à la façon dont souvent, leurs vies sont décidées par d'autres à leur place : des mesures imposées, sans concertation ni transparence, sans explication ni accompagnement, pas forcément adaptées à leurs besoins et à leurs demandes.

Elle les renvoie aussi au regard posé sur elles par les pouvoirs publics et la société qui les considèrent *a priori* comme vulnérables, les traitent comme des objets de soins, les infantilisent et leur demandent de se soumettre aux décisions prises par d'autres "pour leur bien".

Elle renvoie enfin à la non-reconnaissance de la dimension familiale du handicap : les familles sont parties prenantes dans la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap et, trop souvent, ce sont elles qui, par manque de réponses adaptées, sont en première ligne. Pendant cette crise, elles ont subi, comme souvent dans leur quotidien, l'absence d'aide, de soutien et de répit.

C'est contre ces *a priori*, ces préjugés, ces obstacles du quotidien et pour une vie digne et libre, une égalité des droits et des chances, l'autodétermination, la participation et une société inclusive et solidaire qu'APF France handicap se bat et propose des solutions depuis près de 90 ans.

Pour aller plus loin sur le bilan de la crise concernant le handicap :

- [Recommandations](#) du Forum européen des personnes handicapées (FEPH)
- [10 recommandations](#) de l'Alliance internationale pour les personnes en situation de handicap



II. Demain, appliquons des principes incontournables pour la participation de toutes et tous

Pour construire une société plus juste, apaisée et durable, APF France handicap met en avant la responsabilité individuelle, collective et sociétale. C'est-à-dire permettre à chacun·e d'être citoyen·ne, sur un principe d'égalité avec les autres.

Pour cela, l'application d'un certain nombre de principes interdépendants et transversaux nous semble essentielle. Ils portent notre volonté d'une société fondée sur les droits humains.

▶ RESPECTER ET SOUTENIR LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN·E

La "vulnérabilité" particulière présumée chez certaines personnes, au regard de leur âge, de leur état de santé, de leur situation de handicap, de leur précarité, de leur origine... les prive trop souvent du droit à s'autodéterminer, à choisir, à gérer leur vie. Pourtant, toute personne a le droit de s'autodéterminer, selon ses désirs, en recherchant la réponse à ses besoins, son bien-être et son équilibre, quel que soit son lieu de vie, tout en respectant les règles de la vie en société.

▶ GARANTIR ET VALORISER LA PARTICIPATION SOCIALE ET L'EXPERTISE DES PERSONNES

Participer, c'est prendre part, c'est être libre d'évoluer, d'agir, d'interagir, selon ses désirs, ses possibilités, dans son environnement... C'est aussi être reconnu dans sa capacité à le faire. Et pour certaines personnes, de disposer des moyens pour compenser le manque ou la perte d'autonomie. En effet, sans aides humaines, techniques, sans certaines adaptations, la participation sociale devient réduite, voire impossible pour certaines personnes, en particulier les personnes en situation de handicap.

▶ CONCRÉTISER LE POUVOIR D'AGIR ET DE CHOISIR DE CHACUN·E

Chacun·e doit pouvoir exprimer ses choix et exercer ses droits et ses devoirs, sa citoyenneté. Pour autant, il faut en créer les conditions et en garantir l'effectivité. Pour certaines personnes en difficulté passagère ou durable de mobilité, ayant une ou plusieurs déficiences, touchées par l'illettrisme ou l'illectronisme, etc., cela nécessite un certain nombre d'aménagements.

▶ RÉNOVER LA DÉMOCRATIE

Chaque citoyen·ne a une place dans la société et doit pouvoir jouer pleinement son rôle, si elle/il le souhaite, dans les choix de société à formuler, les solutions à trouver, les initiatives à porter, les politiques publiques à élaborer, à mettre en œuvre et à évaluer. Pour cela, notre démocratie doit être rénovée, se réinventer.

▶ IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE

La crise l'a montré : la société civile, avec les associations notamment, est essentielle au fonctionnement de la société dans son ensemble. Demain, leur rôle, leur place, doivent être valorisés et garantis dans une logique de parties prenantes incontournables dans la co-construction des politiques publiques.



III. Demain, adoptons des priorités pour une refondation sociétale

Les bases d'une refondation porteuse de choix pour les droits humains :

- ▶ se fonder sur les conventions et traités internationaux relatifs aux droits fondamentaux, les trois piliers du développement durable (social, économique et écologique) et ses 17 objectifs posés par l'ONU;
- ▶ s'appuyer sur des valeurs humanistes, notamment le respect, l'acceptation, l'entraide, la réciprocité, la solidarité, l'écoute et la bienveillance ;
- ▶ être soutenable pour être durable en priorisant les choix budgétaires au service du bien-être et de la qualité de vie ressentie de chacune, en inventant et en optimisant les modèles économiques.

Afin que cette refondation ait un réel sens sociétal, engageons, avec l'ensemble des citoyennes et des citoyens, un véritable changement de paradigme dans nos manières de "faire société" et de conduire les politiques publiques : passons de la notion de publics/catégories/critères (jeunes, personnes pauvres, personnes handicapées, personnes âgées, etc.) à une approche transversale de situations/de vécus et de réponses adaptées à ces situations.

Pour construire une société plus juste, apaisée et durable, APF France handicap a identifié des priorités.

▶ **GARANTIR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS FONDAMENTAUX**

La crise a mis en exergue de nombreuses inégalités et a pointé les défaillances préexistantes en termes d'effectivité et de continuité des droits.

Il s'agit désormais de penser l'indivisibilité systématique des droits et de leur exercice : chaque droit doit être énoncé avec les conditions et les moyens de son effectivité. Il s'agit aussi de garantir la liberté d'aller et venir en levant les contraintes et lenteurs administratives. L'enjeu est également d'imaginer un accès aux droits et à leur exercice simplifié pour en finir notamment avec le non-recours.

▶ **SOUTENIR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE**

Aujourd'hui, penser une "autre société", c'est, pour chacun des acteurs publics et privés, prendre en compte les dimensions responsable et durable¹. Il s'agit de repenser globalement l'économie en ce sens et de donner une réelle place à l'économie sociale et solidaire.

▶ **RÉINVENTER LE TERRITOIRE AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INCLUSION**

Avec la crise, les solidarités se sont souvent jouées dans la proximité, pour briser l'isolement et maintenir le lien social, apporter une aide, un soutien pour répondre à des besoins essentiels. Demain, il s'agit de reconnaître leur rôle essentiel, de rapprocher du "terrain" les politiques et d'impliquer tous les acteurs locaux dans le développement de solutions de proximité, dans le respect d'un cadre national harmonisé et garanti, c'est-à-dire sans territorialiser les droits et libertés.

¹ Durable : qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



► CONCEVOIR UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF

Afin que la société de demain soit plus juste et durable, il s'agit que chacune, quelle que soit sa situation, puisse agir et évoluer librement, vivre avec et parmi les autres, à égalité, dans un environnement conçu avec toutes et tous et pour toutes et tous.

► DÉVELOPPER UNE ÉDUCATION INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

Avec l'enseignement à distance, la crise a souligné voire aggravé les inégalités liées au lieu de vie, au contexte social et familial, aux équipements (numérique notamment). Elle a aussi pointé le risque de désinformation avec la multiplication de messages et de sources plus ou moins fiables.

Il s'agit de repenser l'accès à l'éducation et aux savoirs pour que chacun-e soit à même de se forger un avis, une opinion, de se construire un devenir personnel et professionnel, d'acquérir son autonomie et de s'épanouir.

► IMAGINER DE NOUVELLES FORMES D'APPRENTISSAGE, DE FORMATION ET DE TRAVAIL

Dans l'urgence, la crise a obligé l'ensemble de la population à revoir l'organisation de ses modes d'apprentissage et de travail... marquant des inégalités liées aux types de métiers exercés, au lieu d'habitation ou encore, comme pour l'éducation à distance, liées au contexte social et familial, aux équipements, etc.

Il s'agit de reconsidérer le travail dans ses modalités et dans son utilité sociétale.

► INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES DE PROTECTION SOCIALE

La crise a montré l'importance d'une protection sociale forte et la nécessité de justice sociale afin de ne laisser personne sur le bord de la route, quelles que soient les situations (précarité, handicap, personnes âgées, jeunes...).

En s'inspirant de l'esprit du Conseil National de la Résistance, au sortir de la 2nde Guerre Mondiale, il s'agit d'initier et d'imaginer de nouveaux modèles afin de renforcer un filet de protection sociale et solidaire couvrant tous les risques liés à l'état de la santé, à la situation de précarité, de handicap ou de perte d'autonomie, au vieillissement, à la vie familiale. Ce système doit reposer sur la solidarité nationale organisée dans une logique d'assurance sociale (financement public) et non sur les solidarités familiales et/ou interindividuelles, avec une équité territoriale garantie par l'État.

► INVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Dans le champ de la santé, la crise a démontré la nécessité de revoir notre système en lui apportant enfin les moyens d'être efficace pour toutes et tous : accès aux soins et continuité de ceux-ci, accès aux produits de santé, transport sanitaire, où que l'on vive, questions d'articulation avec le médico-social, d'éthique et de déontologie, en passant par la garantie de bien-être des usager-e-s et des personnels.

Il s'agit de reconstruire un système de soins, sur tout le territoire, qui fasse le lien entre l'hôpital, les soins de ville, le domicile, le médico-social... qui pense la prévention, pour faciliter ainsi la vie des personnes et permettre de rendre effectifs leurs droits. Il s'agit également de ne plus décider sans les personnes concernées. ■



Des appels au "Monde d'après" soutenus

par APF France handicap

Des soutiens réalisés dans une logique d'alliances et de convergence sur la base de valeurs communes au service de nouvelles solutions, expertises et idées.

- [Les 15 mesures](#) du Pacte du Pouvoir de Vivre
- [Pour un plan de rebond solidaire](#) par le Collectif Alerte
- [#NousSommesDemain](#) par des acteurs de l'économie sociale et solidaire
- [L'Appel commun à la reconstruction](#) (appel inter-associatif)
- [Comment inventer tous ensemble le monde d'après ?](#) (consultation citoyenne)

Ensemble, « *Rêvons, osons, créons* »²

Aujourd'hui, le désir et la volonté de réinvention et de transformation sociale, écologique, démocratique et économique sont forts et partagés. Nous aspirons à un nouveau modèle de société reposant sur de nouvelles valeurs. Avec une nécessité : définir des indicateurs prenant en compte le progrès social et le bien-être des individus³.

Nombre de citoyen·nes et d'acteurs de la société civile réfléchissent et s'engagent dans des logiques collectives plus porteuses d'humanité, de liens sociaux, recherchant et proposant de nouveaux modes de vie, de nouvelles alternatives, pour que le repli sur soi, l'individualisme et la distanciation sociale au sens propre ne deviennent pas la norme demain.

Des convergences naissent autour d'une véritable refondation sociétale : des choix à faire pour l'effectivité des droits fondamentaux, l'égalité et la participation sociale.

Cette logique d'alliances, sur la base de valeurs communes, avec les citoyen·nes et les acteurs de la société civile, notamment les associations, au-delà des champs respectifs de chacun, est essentielle pour construire une société plus juste, apaisée et durable.

Ainsi, avec cette contribution, en proposant des pistes de réflexion, nous entendons nous inscrire dans le débat de la "refondation" et dans la construction de la société de demain.

Ensemble, rêvons, osons, créons ! ■

² Inspiré d'un titre de documentaire sur Thérèse Clerc (militante féministe)

³ Cf. Préconisations du rapport de la Commission européenne en 2009 sur la mesure des performances économiques et du progrès social (rapport STIGLITZ) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372481?sommaire=1372485>



Nos 50 propositions

Des principes incontournables pour la participation de toutes et tous

► RESPECTER ET SOUTENIR LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION ET À L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN·E

1. Permettons l'accès à l'information, la formation éclairée et l'expression des choix personnels en reconnaissant à chacune une capacité individuelle à agir et une faculté de décision.
2. Estimons les personnes pour ce qu'elles sont et non pas pour ce qu'on voudrait qu'elles soient : être l'égal des autres ne signifie pas être comme les autres, mais être avec et parmi les autres.
3. Considérons toute personne comme un sujet de droits.

► GARANTIR ET VALORISER LA PARTICIPATION SOCIALE ET L'EXPERTISE DES PERSONNES

4. Combattons les préjugés.
5. Luttons contre les discriminations et levons les obstacles pour permettre l'égalité des chances (c'est-à-dire pouvoir accéder aux mêmes droits, aux mêmes biens et services que les autres et pouvoir en jouir), dans tous les domaines (éducation, emploi, vie économique, vie sociale, santé...).
6. Mutualisons l'expérience de vie des personnes, leurs savoirs et compétences pour élaborer collectivement, des réponses, des services, des solutions.
7. Affirmons le principe d'une compensation intégrale des coûts liés au manque ou à la perte d'autonomie, condition de la participation sociale et de l'exercice de la citoyenneté.

► CONCRÉTISER LE POUVOIR D'AGIR ET DE CHOISIR DE CHACUN·E

8. Rendons l'environnement adapté à toutes et tous : accessibilité universelle.
9. Renforçons les capacités et mettons en place un accompagnement, un appui au choix et/ou à la décision.
10. Revendiquons le droit à une information fiable, transparente et compréhensible par toutes et tous.



► RENOVER LA DÉMOCRATIE

11. Accélérons le développement de nouveaux modèles démocratiques plus participatifs et plus collaboratifs.
12. Partageons, expérimentons et évaluons encore plus les expériences/bonnes pratiques déjà engagées dans certains pays, dans certaines collectivités locales en France ou par des acteurs associatifs.
13. Prenons réellement en compte les avis des instances consultatives auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux afin de donner une place effective à la société civile dans la construction des politiques publiques. Par exemple, rendons obligatoire la consultation de ces instances sur des sujets les concernant, en renforçant le poids de leur avis (logique d'avis conforme) ainsi qu'un retour systématique sur les préconisations et arbitrages.
14. Évaluons de manière systématique, partagée et contradictoire les politiques publiques à l'échelle nationale, régionale, locale pour prendre part à leur amélioration.

► IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE

15. Soyons acteurs, engagés et responsables, dans une logique de parties prenantes, de réciprocité, avec les pouvoirs publics.
16. Reconnaissons pleinement les associations comme des acteurs de la solidarité, des incubateurs d'innovations sociétales et des lanceurs d'alerte.
17. Enrichissons le dialogue social : le paritarisme actuel, qui renvoie aux échanges classiques entre pouvoirs publics et partenaires sociaux, pourrait être élargi aux associations, aux collectivités et à la société civile (citoyen-ne-s), afin qu'elles soient parties prenantes dans la prise de décision et co-actrices dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.
18. Valorisons et diversifions les modes d'engagement associatif pour toutes et tous, à tout âge et tout au long de la vie.
19. Appuyons des logiques d'alliances plus systématiques avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et avec le monde de la recherche et favorisons la mise en place de lieux de réflexion permettant la production d'expertises croisées (universitaires, think tanks, partenaires sociaux, associations, entrepreneurs sociaux, personnes à partir de leur expertise d'usage...).



Des priorités pour une refondation sociétale

► GARANTIR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS FONDAMENTAUX

20. Créons un dispositif indépendant et transparent d'évaluation et de contrôle de l'effectivité des droits qui permette notamment de mesurer les écarts entre droits et réalités vécues et d'envisager les solutions à apporter pour réduire ces écarts.
21. Permettons l'automatisme de l'ouverture de certains droits et leur continuité dans une logique selon laquelle « nul n'est censé réclamer un droit », en réponse au constat du non-recours aux droits pour une partie de la population, souvent la plus précaire.
22. Engageons une logique de "l'aller vers" : inverser la charge de la preuve pour la sollicitation des droits, leur mobilisation et leur jouissance.
23. Garantissons l'harmonisation et la portabilité de l'ensemble des droits à l'échelle du territoire national sans démarche complémentaire.
24. Poursuivons résolument les efforts de simplification administrative en garantissant les droits de toutes et tous.

► SOUTENIR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

25. Généralisons une approche durable sociale et environnementale de l'économie.
26. Favorisons le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France, sa place et sa reconnaissance dans la politique économique nationale.
27. Réaffirmons notre engagement RSE en investissant encore plus dans le recyclage, le reconditionnement, les circuits courts...
28. Avançons plus rapidement vers la mise en œuvre du "green deal"⁴ (pacte vert) et une recherche de la neutralité de l'impact environnemental des activités humaines.
29. Pensons la création de richesse autrement : évaluons et valorisons l'impact social et sociétal au moins autant que "le coût financier". Par exemple, les aides publiques aux entreprises d'insertion ou adaptées sont compensées par la création de dizaines de milliers d'emploi pour des personnes qui en sont éloignées.

► RÉINVENTER LE TERRITOIRE AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ, DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INCLUSION

30. Repensons l'aménagement du territoire, l'urbanité/la ruralité et participons au développement du maillage de proximité et de synergies locales : services de proximité, activités économiques relocalisées, solidarités...
31. Co-construisons, renforçons les solidarités de proximité en leur donnant un rôle stratégique dans les dynamiques locales et nationales, sans les substituer à la solidarité nationale.

4. https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr



32. Garantissons l'accès aux services de droit commun et développons des services d'accompagnement de proximité, notamment l'aide à la personne, pour les personnes en situation fragile de santé, de handicap, d'avancée en âge, de précarité... en associant les personnes concernées à la conception de cette offre et en prenant appui sur les acteurs locaux (services publics, mairies, associations...).
33. Donnons toute sa place à l'aide à la personne, en revalorisant les métiers y attachés (formation, salaire).

► CONCEVOIR UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF

34. Affirmons la conception et l'accessibilité universelles comme incontournables à toute politique publique ou privée notamment de développement durable.
35. Posons l'innovation technologique et numérique comme étant au service de l'humain, en réduisant la fracture numérique et/ou en la palliant par d'autres solutions.
36. Développons une véritable politique publique de grands travaux notamment en matière d'infrastructures, d'établissements recevant du public et de transports publics et privés leur permettant notamment de se rendre accessibles dans une logique de développement durable.

► DÉVELOPPER UNE ÉDUCATION INCLUSIVE ET ÉMANCIPATRICE

37. Repensons un véritable service public de l'éducation, accessible et adapté à chaque jeune, prenant en compte la diversité et proposant par conséquent des parcours diversifiés et des pédagogies personnalisées.
38. Encourageons une éducation développant le sens sociétal et l'esprit critique.

► IMAGINER DE NOUVELLES FORMES D'APPRENTISSAGE, DE FORMATION ET DE TRAVAIL

39. Imaginons de nouveaux modes de formation et d'apprentissage, en prenant en compte le rythme, la diversité des capacités, le cadre de vie, les aspirations de chacune... tout au long de la vie pour toutes et tous.
40. Généralisons les binômes de co-formateurs (savoirs croisés des professionnels / personnes à partir de leur expérience de vie) dans les formations professionnelles, initiales et continues.
41. Aménageons nos temps, nos espaces et nos méthodes de travail pour renforcer la qualité de vie au travail.
42. Appuyons la logique de développement d'emplois en direction des personnes qui en sont les plus éloignées en raison de leur âge, de leur situation de handicap ou de précarité, etc., en créant de nouveaux métiers, de nouveaux services, en repensant la mobilisation des entreprises et de l'argent public (par exemple l'assurance chômage) dans une logique d'activité et d'utilité sociale plutôt que d'assistance... Des initiatives expérimentent déjà ces nouveaux modèles avec les entreprises à but d'emploi...



► INITIER DE NOUVEAUX MODÈLES DE PROTECTION SOCIALE

43. Approfondissons le débat pour combattre toute forme de précarité et atteindre l'objectif de zéro personne sous le seuil de pauvreté, en l'inscrivant dans le renforcement des protections garanties par notre système de sécurité sociale fondées sur le statut d'assuré social.
44. Créons dès à présent une couverture universelle de sécurité sociale pour financer toutes les dépenses liées aux aides à l'autonomie et à son apprentissage. Ce serait une des nouvelles voies à explorer pour refonder notre protection sociale et permettre à chacune de continuer à vivre selon ses attentes et ses aspirations.
45. Développons et structurons, sur l'ensemble du territoire français, les réponses en matière de services de proximité, de suppléance, d'accueil temporaire et de solutions de répit diversifiées pour un réel choix d'être aidant·e familial mais aussi pour un choix de leurs aidant·es par les personnes aidées.

► INVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

46. Assurons sur l'ensemble du territoire l'accessibilité de l'offre de soins de ville comme hospitalière (hôpitaux de 1^{ère} et 2^{ème} ligne), des équipements et de la prévention, en lien avec le secteur médico-social, l'accès sans rupture aux transports sanitaires et aux produits de santé, et luttons contre toute forme de refus ou de renoncement aux soins.
47. Instaurons une stratégie de santé prenant en compte systématiquement les personnes ayant des difficultés spécifiques (handicap, maladie invalidante, etc.), "impensées" de la politique de santé, surtout en cas de crise sanitaire (connaissance des difficultés spécifiques, des questions éthiques, de l'accompagnement des personnes), pour les anticiper.
48. Développons une e-santé respectueuse des droits des patients, facilitant leur parcours de santé et de vie, accessible à toutes et tous.
49. Établissons une véritable démocratie en santé permettant une réelle participation et une prise en compte concrète des usager·es du système de santé et des associations les représentant dans toutes les décisions qui les concernent et dans l'élaboration des politiques stratégiques et budgétaires.
50. Appuyons la logique de patient·e expert·e pour une nouvelle relation patient·e / soignant·e fondée sur le respect, le partage et la prise en considération du projet de vie de la personne pour des propositions de soins adaptées. ■



APF France handicap : actrice incontournable du "monde d'après"

APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des paralyés de France, APF France handicap rassemble aujourd'hui près de 100 000 actrices et acteurs : adhérent·es, élu·es, salarié·es, bénévoles et volontaires, usager·es, sans compter ses dizaines de milliers de donatrices, donateurs et sympathisant·es.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

L'association agit aussi quotidiennement pour apporter son expertise et des réponses dans tous les domaines de la vie quotidienne, en tissant de nombreux partenariats avec les pouvoirs publics et la société civile : éducation, scolarité, formation, emploi, accompagnement et hébergement social et médico-social, vie familiale, santé, accessibilité des espaces publics et des transports, accès au numérique et aux nouvelles technologies, accès aux loisirs / sports / culture...

Les actions d'APF France handicap s'appuient sur :

- son projet associatif APF France handicap "[Pouvoir d'agir, pouvoir choisir](#)"
- son plaidoyer général APF France handicap "[Citoyennes et citoyens à part entière ! Rendre les libertés et droits fondamentaux effectifs](#)"
- sa feuille de route APF France handicap "[Pour une transition inclusive](#)"

apf-francehandicap.org